



## Rapport annuel 2014

 *COMITÉ DE VIGILANCE*  
*LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE*

L'art de bâtir des ponts

[transfertconsult.ca](http://transfertconsult.ca)

MONTRÉAL - QUÉBEC - SAGUENAY - SHERBROOKE

## Table des matières

Note.....	1
<b>1 Contexte.....</b>	<b>1</b>
1.1 Mandat .....	1
1.2 Composition.....	2
1.3 Calendrier thématique .....	4
1.4 Visites terrain du lieu d'enfouissement.....	4
<b>2 Travaux réalisés.....</b>	<b>5</b>
<b>3 Suivi environnemental des eaux.....</b>	<b>5</b>
<b>4 Performance environnementale.....</b>	<b>5</b>
4.1 Captage, valorisation et traitement du biogaz .....	5
4.2 Aménagement faunique réalisé sur le site .....	6
4.3 Contrôle des goélands.....	6
<b>5 WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles .....</b>	<b>6</b>
<b>6 Bilan de l'année.....</b>	<b>7</b>
6.1 Constitution du fonds de fermeture .....	7
6.2 Bilan du fonds de valorisation agricole .....	7
6.3 Bilan annuel des plaintes.....	8
6.4 Visites du site internet.....	8
6.5 Autres dossiers.....	8
<b>7 Résultats.....</b>	<b>9</b>

## Liste des annexes

Annexe 1. Ordres du jour des rencontres du Comité.....	10
Annexe 2. Registre 2014 des plaintes .....	13
Annexe 3. Registre 2014 des visites du site Internet .....	15
Annexe 4. Carte des zones du site .....	17

## Liste des tableaux

Tableau 1.1	Composition du Comité au 4 décembre 2014 .....	2
Tableau 1.2	Départs du Comité au cours de l'année 2014.....	3
Tableau 1.3	Représentants de Waste Management.....	3
Tableau 1.4	Représentants de Transfert Environnement et Société .....	3
Tableau 2.1	Calendrier thématique par trimestre .....	4

## NOTE

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement et Société (Transfert), puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert, une entreprise indépendante de conseil en participation publique, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2004, anime les séances du Comité et réalise les comptes-rendus des réunions depuis ses débuts.

Le présent rapport, le dixième du Comité, expose les activités et les dossiers d'importance qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2014, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

# 1 CONTEXTE

## 1.1 MANDAT

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Émettre des recommandations aux gestionnaires de WM pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidents du voisinage, des gestionnaires municipaux, des élus, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants socioéconomiques et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres.

Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte-rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est aussi rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, à augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, à valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et à susciter l'intérêt du milieu à participer au Comité.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, son fonctionnement, ses activités, ses canaux de communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), ses dossiers prioritaires, ses comptes-rendus de rencontre et finalement, les rapports annuels. Le site Internet peut être consulté au [www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org).

## 1.2 COMPOSITION

À la fin de l'année 2014, la composition du Comité était la suivante :

**Tableau 1.1 Composition du Comité au 4 décembre 2014**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentants du voisinage</b>	Citoyen, Sainte-Sophie (Président du Comité)	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne, Ste-Anne-des-Plaines	Mme Marie-Ève Robinson
	Citoyenne, St-Jérôme	Mme Céline Mul
	Citoyenne, Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky
	Citoyen, Sainte-Sophie	M. André Boucher
	Citoyenne, Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Citoyen, Sainte-Sophie	M. Ronald Gill
	Citoyen, Sainte-Sophie	M. Robert Proulx
<b>Représentants du milieu municipal</b>	Municipalité de Sainte-Sophie	M. Claude Lamontagne
		M. Éric Jutras
	MRC de la Rivière du Nord	M. Éric Brunet
		Mme Josée Yelle *
		M. Pierre Godin (substitut)
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d	
<b>Représentants des groupes environnementaux</b>	Association des riverains du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette
<b>Représentants des organismes socio-économiques</b>	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal
		M. Jacques Boivin (substitut) *
	CLD de la Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve
<b>Représentant du milieu agricole</b>	UPA	M. Roger Chaumont

\* nouveaux membres 2014

Certains membres du Comité, présents au début de 2014, ont quitté leur fonction durant l'année :

**Tableau 1.2 Départs du Comité au cours de l'année 2014**

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
<b>Représentants des organismes socio-économiques</b>	Club récréatif et équestre des Laurentides	M. Denis Levert

Le tableau 1.3 recense les représentants de WM ayant participé aux rencontres du Comité en 2014. En juin, en raison d'une réorganisation interne de la structure d'entreprise, M. Hugues Vincelette, coordonnateur des relations communautaires, a quitté l'équipe de WM. M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques, a repris les responsabilités assumées jusqu'alors par M. Vincelette.

**Tableau 1.3 Représentants de Waste Management**

Représentants de Waste Management		
<b>Représentants de WM</b>	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette *
	Coordonnateur des relations publiques	M. Martin Dussault
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	M. Simon Mercier

\* présent lors du premier trimestre seulement

Le tableau 1.4 identifie les représentants de Transfert ayant appuyé les rencontres du Comité en 2014 :

**Tableau 1.4 Représentants de Transfert Environnement et Société**

Représentants de Transfert Environnement et Société		
<b>Représentants de Transfert</b>	Animateurs	M. Alex Craft
	Rapporteurs	Mme Élodie Rolland Mme Anick Patenaude

### 1.3 CALENDRIER THEMATIQUE

En début d'année, un calendrier annuel de thèmes à aborder a été proposé, lesquels pourraient ensuite être repris au même trimestre lors des années suivantes. Par ailleurs, à chaque rencontre, un point est fait sur le registre des plaintes, ainsi que sur les actions de suivi.

Cette formule vise à assurer un suivi plus fluide des divers dossiers et structurer davantage les rencontres du Comité. Toutefois, il ne s'agit que d'une trame de base, à laquelle les membres du Comité peuvent en tout temps ajouter des sujets d'actualité ou interrogations ponctuelles. La proposition a été adoptée par le Comité et le tableau 2.1 en présente le contenu.

**Tableau 2.1 Calendrier thématique par trimestre**

TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Validation du rapport annuel</li> <li>● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Développement des cellules</li> <li>◆ Travaux divers (captage et traitement)</li> <li>◆ Mesures d'atténuation anticipées</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Suivi environnemental des eaux :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eaux de surface</li> <li>◆ Eaux souterraines</li> <li>◆ Eaux de lixiviation</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Visite du site d'enfouissement</li> <li>● Performance environnementale :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Biogaz</li> <li>◆ Aménagement sur le site</li> <li>◆ Contrôle des goélands</li> </ul> </li> <li>● WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Bilan de l'année écoulée :               <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Constitution du Fonds de fermeture</li> <li>◆ Bilan du Fonds de valorisation agricole</li> <li>◆ Bilan annuel des plaintes</li> <li>◆ Retour sur les journées portes ouvertes</li> <li>◆ Visites du site Internet</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Actions de suivi</li> <li>● Registre des plaintes</li> </ul>

Les ordres du jour détaillés sont présentés à l'annexe 1.

### 1.4 VISITES TERRAIN DU LIEU D'ENFOUISSEMENT

La rencontre du mois de juin a débuté par une visite terrain pour assister à l'échantillonnage d'un puits d'eau sur le site et discuter du suivi environnemental des eaux avec la technicienne responsable, avant de se faire présenter les résultats annuels par M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement.

La rencontre du mois de septembre a également débuté par une visite guidée du site d'enfouissement de Sainte-Sophie, commentée par M. Lacombe. Les membres du Comité ont ainsi pu constater l'avancement des travaux de la nouvelle cellule et poser leurs questions aux représentants de WM.

## 2 TRAVAUX RÉALISÉS

WM fait le point de façon régulière sur les travaux en cours au site de Sainte-Sophie. Parmi les travaux réalisés au cours de l'année 2014, on compte :

- L'aménagement d'une nouvelle cellule dans la zone 5, qui a débuté par des travaux d'excavation en février 2014, favorisés par les températures froides. Les membranes géosynthétiques ont ensuite été installées en juin et la cellule a été mise en service au mois de septembre.
- Le recouvrement final de trois hectares, à la suite de l'aménagement de la nouvelle cellule de trois hectares dans la zone 4.
- Des travaux de captage du biogaz dans les zones 4 et 5, en plus de l'amélioration du réseau de captage de la zone 2.

## 3 SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES EAUX

En juin 2014, WM a présenté les résultats du suivi environnemental des eaux de surface, des eaux souterraines superficielles, des eaux souterraines de la nappe profonde, et des eaux de lixiviation. À l'aide de différentes cartes et tableaux de données, WM a fait le point sur les résultats obtenus, qui concluent que l'ensemble des puits présente des résultats conformes aux normes du Ministère et que la qualité des eaux se maintient conforme aux exigences.

## 4 PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

### 4.1 CAPTAGE, VALORISATION ET TRAITEMENT DU BIOGAZ

L'ensemble du site dispose d'un réseau de captage du biogaz, composé de 220 puits verticaux et de tranchées horizontales. Un suivi assidu est réalisé par deux techniciens afin de s'assurer que les puits sont bien calibrés pour le captage optimal du biogaz produit par les matières résiduelles enfouies.

Plus de 60 % du biogaz capté (63 %) est ensuite mis en valeur : il est envoyé à une installation de Gaz Métro qui le compresse, l'assèche et le distribue à l'usine Cascades. Le biogaz y sert de chauffage et fournit l'énergie nécessaire aux opérations. Le biogaz non valorisé (37 %) est pour sa part brûlé par les torchères.

## 4.2 AMENAGEMENT FAUNIQUE REALISE SUR LE SITE

En 2007, parmi ses objectifs de développement durable, WM s'est engagée à protéger 10 000 hectares de terres, répartis sur l'ensemble de ses sites en Amérique du Nord, d'ici 2020. Quatre sites d'opérations, de WM au Québec sont ainsi accrédités par le programme Wildlife Habitat Council (WHC), qui s'assure que les milieux naturels protégés offrent à de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons, de mammifères, de reptiles, d'amphibiens et de plantes, un milieu de vie favorable à leur développement et à leur reproduction.

La certification du WHC a été reconduite cette année pour le lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie. Plusieurs initiatives y ont ainsi été mises en place telles que le maintien des zones sauvages sur le site, la plantation d'arbres et la mise en place et la bonification d'habitats, dont des perchoirs.

## 4.3 CONTROLE DES GOELANDS

Depuis 2012, WM fait appel à des fauconniers pour assurer le contrôle des goélands. En hiver, les heures de présence des fauconniers sont réduites puis arrêtées puisqu'il n'y a pas de besoin d'effarouchement, les goélands étant peu présents. Au printemps, lors du début de la migration, l'effarouchement reprend tôt, avec deux fauconniers plutôt qu'un, pour contrer le retour des goélands et freiner leur installation.

L'utilisation de la fauconnerie a eu un effet marqué sur la présence des goélands en 2014, et ce, dès le début de la saison. En 2014, l'effarouchement donne des résultats satisfaisants et se poursuivra donc en 2015.

# 5 WM ET LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En 2011, le gouvernement s'est doté d'une Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, dans le cadre de laquelle un plan quinquennal a été lancé en 2013. L'objectif fondamental de la Politique est d'éliminer une seule matière résiduelle au Québec, soit le résidu ultime.

Dans ce contexte, WM a présenté au Comité deux des dix stratégies du gouvernement qui touchent directement leurs activités :

- Décourager et contrôler l'élimination :
  - ◆ Augmentation des redevances pour l'élimination des matières résiduelles
  - ◆ Mise en œuvre du programme d'inspection systématique des lieux d'élimination des matières résiduelles
  - ◆ Obligation pour l'ensemble des exploitants à assumer les coûts de gestion après la fermeture des lieux d'élimination

- Bannir la matière organique
  - ◆ Interdiction d'élimination du papier, du carton et du bois
  - ◆ Élaboration d'une stratégie afin d'interdire l'élimination de la matière organique putrescible
  - ◆ Poursuite de la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage

Les membres ont ainsi eu l'occasion de mieux comprendre et discuter le contexte de la politique de gestion des matières résiduelles dans lequel WM opère ses lieux d'enfouissement.

## 6 BILAN DE L'ANNÉE

### 6.1 CONSTITUTION DU FONDS DE FERMETURE

En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) et de son Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR), les exploitants de lieux d'enfouissement sont tenus de se doter d'un fonds postfermeture. Cette exigence du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) vise à assurer la capacité des exploitants à couvrir les coûts afférents à la gestion post-fermeture du lieu d'enfouissement, pour une période minimale de 30 ans, ou aussi longtemps que le site sera susceptible de constituer une source de contamination. L'argent est versé dans une fiducie, ne peut servir à aucune autre activité, et l'accord du MDDELCC est nécessaire pour retirer des sommes. Le montant est fixé en fonction des coûts estimés des obligations de WM en période de post-fermeture.

Le total des sommes nécessaires estimées pour la gestion post-fermeture des zones 4 et 5, à partir de 2022, est estimé à 15,5 millions \$. La cotisation nécessaire a été fixée à 0,57 \$ pour chaque mètre cube enfoui. A la suite à ces démarches, le montant accumulé dans le fonds, en date du 31 octobre 2014, est de 9,1 millions \$.

### 6.2 BILAN DU FONDS DE VALORISATION AGRICOLE

Lancé en 2008, le Fonds de valorisation agricole est une initiative de WM qui vise à promouvoir et à soutenir la mise en œuvre de projets durables, permettant de valoriser le développement agricole aux alentours du site d'enfouissement de Sainte-Sophie. La gestion du fonds a été déléguée au Centre local de développement (CLD) Rivière-du-Nord.

Les états financiers démontrent un investissement de plus 500 000 \$, dans 9 projets différents. L'aide accordée a été versée à 82 % sous forme de prêts et 18 % sous forme de subventions. Parmi les projets soutenus, le CLD a entre autres fait mention de projets tels :

- le démarrage d'une plantation de sureau
- l'achat d'équipement pour le séchage
- l'entreposage de grains de maïs et de soya

- la construction d'un entrepôt de pommes de terre
- l'achat de matériel d'entreposage
- la conversion en culture 100 % biologique d'une culture de tomates.

En 2013, les critères de gestion du fonds avaient été révisés en fonction des recommandations de l'Union des Producteurs Agricoles du Québec (UPA). Le périmètre d'admissibilité au Fonds avait été agrandi à toutes les entreprises agricoles de Sainte-Sophie, le taux d'intérêt de 3 % avait été baissé à 2 % et le remboursement sur 7 ans avait été augmenté à 8 ans. Le CLD a confirmé aux membres du Comité qu'aucune modification aux critères n'est prévue pour 2015, à moins que de nouveaux besoins soient ressentis dans le futur. Le Fonds offre donc, à la fin de 2014, une somme de 280 000 \$ toujours disponible pour de nouveaux projets.

### 6.3 BILAN ANNUEL DES PLAINTES

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par l'entreprise qui met ensuite en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments vécus par la population locale.

En 2014, une seule plainte a été enregistrée, laquelle portait sur les nuisances liées aux odeurs. La plainte a été reçue en janvier 2014, à la suite des travaux d'excavation de déchets en cours sur le site. WM souligne que les travaux auraient débuté avant qu'un avis d'odeurs soit envoyé aux citoyens. À la suite de la plainte, l'entreprise a rapidement envoyé l'avis et a pris immédiatement des mesures particulières de recouvrement des zones excavées afin de minimiser les nuisances. Le registre des plaintes figure à l'annexe 2.

### 6.4 VISITES DU SITE INTERNET

Le rapport Google Analytics de la fréquentation du site internet du comité de vigilance ([www.vigilancewmste-sophie.org](http://www.vigilancewmste-sophie.org)) indique, pour l'année 2014 :

- 839 pages vues
- 471 visites
- 402 visiteurs uniques

Le rapport est présenté à l'annexe 3.

### 6.5 AUTRES DOSSIERS

WM a développé, à la demande du Comité, une carte du lieu d'enfouissement identifiant les différentes zones exploitées au fil des ans. Cette carte visait à démontrer clairement l'évolution du site dans le temps et peut être consultée à l'annexe 4.

Par ailleurs, dans le but de mieux coordonner la gestion globale de ses activités, WM a demandé au MDDELCC, en 2011, une fusion de ses décrets. À la fin de l'année 2014, la demande de modification aux décrets était encore en cours de processus. WM s'est engagée à maintenir informés les membres du Comité.

## 7 RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis maintenant 10 ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités en rendant entre autres disponibles les comptes-rendus des rencontres sur son site Internet.

Les membres du Comité ne se limitent toutefois pas à assister aux réunions : ils s'intéressent à la question plus globale de la gestion des matières résiduelles au Québec et dans le monde, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites terrain, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts.

En résumé, les membres du Comité ont contribué en 2014 à un suivi attentif de différents dossiers, notamment le suivi environnemental des eaux, la performance environnementale du lieu d'enfouissement et les engagements financiers de WM.

### ***Sujets à aborder en 2015***

Pour 2015, le Comité pourra s'inspirer du calendrier annuel convenu pour aborder, entre autres, les thématiques suivantes :

- Travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir;
- Suivi environnemental des eaux;
- Performance environnementale;
- WM et la Politique de gestion des matières résiduelles du Québec;
- Bilan de l'année

**Annexe 1.**  
**Ordres du jour des**  
**rencontres du Comité**

Date	Sujets traités
<b>Trimestre 1</b>	
<b>Rencontre du 27 mars 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Validation du rapport annuel</li> <li>● Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Développement des cellules</li> <li>◆ Travaux divers (captage, traitement)</li> <li>◆ Mesures d'atténuation anticipées</li> </ul> </li> <li>● <b>Actions de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Bilan 2013 des visites du site internet</b></li> <li>◆ <b>Demande de modification aux décrets</b></li> </ul> </li> <li>● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Registre des plaintes</li> </ul> </li> </ul>
<b>Trimestre 2</b>	
<b>Rencontre du 5 juin 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Suivi environnemental des eaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Eaux de surface</li> <li>◆ Eaux souterraines</li> <li>◆ Eaux de lixiviation</li> </ul> </li> <li>● <b>Actions de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Provenance géographique des visiteurs du site internet du Comité de vigilance</b></li> <li>◆ <b>Demande de modification aux décrets</b></li> </ul> </li> <li>● Rapport d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Registre des plaintes</li> </ul> </li> </ul>
<b>Trimestre 3</b>	
<b>Rencontre du 11 septembre 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Visite du site d'enfouissement</li> <li>● Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Biogaz</li> <li>◆ Aménagement sur le site</li> <li>◆ Contrôle des goélands</li> </ul> </li> <li>● WM et la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles</li> <li>● <b>Actions de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Envoi du rapport annuel 2013</b></li> <li>◆ <b>Formule de présentation de l'évolution des résultats de la qualité de l'eau sur plusieurs années</b></li> <li>◆ <b>Mise à jour des travaux sur le site</b></li> </ul> </li> <li>● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Registre des plaintes</li> </ul> </li> </ul>

Date	Sujets traités
<b>Trimestre 4</b>	
<b>Rencontre du 4 décembre 2014</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Bilan de l'année écoulée :</li> <li>◆ Constitution du Fonds de fermeture</li> <li>◆ Bilan du Fonds de valorisation agricole</li> <li>◆ Bilan annuel des plaintes</li> <li>◆ Retour sur les journées portes ouvertes</li> <li>◆ Visites au site Internet</li> <li>● <b>Actions de suivi</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ <b>Carte du lieu d'enfouissement identifiant les différentes zones exploitées au fil des ans</b></li> </ul> </li> <li>● Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Registre des plaintes</li> </ul> </li> </ul>

**Annexe 2.**  
**Registre 2014 des plaintes**

Date de la plainte	Température	Secteur	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
16 janvier 2014	Vents du Sud-Ouest à 11 km/h	M. Berthiaume	Odeurs de déchets	Des travaux d'excavation de déchets étaient en cours sur le site, les travaux ont débuté plus rapidement que prévu et l'avis d'odeurs n'avait pas été envoyé. L'avis a été envoyé et une attention particulière a été portée au recouvrement de la zone de travaux.

**Annexe 3.**  
**Registre 2014 des visites**  
**du site Internet**

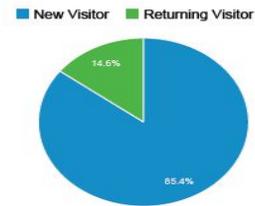
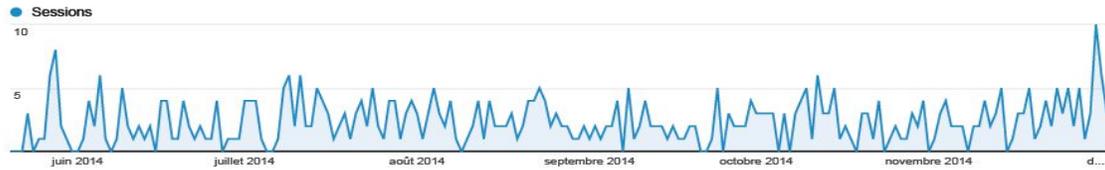
## Présentation de l'audience

20 mai 2014 - 3 déc. 2014

Toutes les sessions  
100,00 %

+ Ajouter un segment

Vue d'ensemble



Ville	Sessions	% Sessions
1. Montreal	48	10,19 %
2. (not set)	32	6,79 %
3. Sorel	26	5,52 %
4. Sao Paulo	18	3,82 %
5. Sherbrooke	15	3,18 %
6. Saint-Jerome	14	2,97 %
7. Belo Horizonte	8	1,70 %
8. Boucherville	8	1,70 %
9. Curitiba	6	1,27 %
10. Houston	6	1,27 %

**Annexe 4.**  
**Carte des zones du site**



**SAINTE-ANNE-DES-PLAINES**

**ANCIEN-SITE**  
1964 à 1991

**ZONE 3A**  
1964 à 1991

**ZONE 2A**  
1991 à 2000

**ZONE 1**  
2000 à 2005

**ZONE 5**  
depuis 2012

**ZONE 4**  
2005 à 2012

**1ère Rue**

**Chemin Val-des-Lacs**